



**Procès-verbal de la 51^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 31 octobre 2014 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Sylvie Doré
À Laval : Francine Lambert, Jacques Pelletier, Nicole Wragg, Michel Leclerc (arrivée au point 3b de l'ordre du jour)

Était absent : aucune absence

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 10 septembre 2014
3. Suivi du procès-verbal du 10 septembre 2014
 - a. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS
 - b. Site Web de l'APRES-INRS
 - c. Procédures des activités hors APRES-INRS
 - d. Confirmation des représentants à l'Assemblée générale de la FRUQ (12 novembre 2014)
4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 octobre 2014
 - a. Signataires des chèques, billets et autres effets bancaires
5. Lettre du 19 septembre 2014 de Mme Lana Fiset de l'INRS (RE: demandes de l'APRES-INRS autres que l'aide financière)
6. Activités récentes et prévues
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Laval/Montréal
7. Concours de photos
8. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations
9. Rapport financier
10. Divers
11. Confirmation de la date de la prochaine réunion
12. Levée de la réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 9h35. Suite à l'Assemblée générale tenue le 3 octobre dernier, Magella Cantin, à titre de nouveau président de l'APRES-INRS, désire remercier Rudolf Bertrand d'avoir accepté un nouveau mandat à titre de vice-président de la région de Québec et il remercie également Sylvie Doré pour son premier mandat à titre d'administrateur de la région de Québec.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté tel que proposé.
Résolution CA51-oct-31-14-01

2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 10 septembre 2014

Sur proposition de Nicole Wragg, appuyée par Rudolf Bertrand, le procès-verbal est accepté tel que déposé.
Résolution CA51-oct-31-14-02

3. Suivi du procès-verbal du 30 mai 2014

a. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS

Suite à nos démarches et après de nombreux mois d'échanges et d'attente, Magella Cantin rappelle que l'INRS a accepté de reprendre le versement d'une aide financière à compter de 2014-2015. Cette aide s'élève à 64\$ pour chacun des membres dont le nom figure sur la liste des membres au 31 août 2014 (voir la lettre de Lana Fiset, vice-rectrice à la gouvernance et aux ressources humaines et secrétaire générale de l'INRS, datée du 19 août 2014). Suite à la remise de la liste de nos membres, l'INRS a versé à l'APRES-INRS un montant de 4 800 \$ le 30 septembre dernier. Le CA se déclare satisfait de ce règlement. Quant aux autres demandes présentées à l'INRS, ce point sera abordé au point 5 de l'ordre du jour de la présente réunion.

Suite à une question soulevée par Rudolf Bertrand, il est décidé de ne pas envoyer à l'INRS le rapport du Président et des vice-présidents sur le bilan de l'année 2013-2014 présenté lors de la dernière assemblée générale. Pour les fins de l'ancienne formule de financement de l'INRS, ce rapport était remis à l'INRS afin de justifier le versement de l'aide financière. Ce rapport n'est pas demandé par l'INRS et il apparaît dans notre site Web.

Après discussions, il est demandé à tous les officiers du CA d'ajouter dans leurs courriels adressés aux membres une mention afin de les inviter à consulter notre site internet.

b. Site Web de l'APRES-INRS

Magella Cantin rappelle que notre site Web est pratiquement toujours à jour. Après en avoir discuté avec Serge Verret, responsable informatique de l'INRS, les informations apparaissant dans le site actuel devraient être transférées prochainement vers notre nouveau site. Le nouveau site aura la même adresse que le site actuel. Lorsque le nouveau site sera opérationnel, les membres en seront informés par courriel.

c. Procédures des activités hors APRES-INRS

Magella Cantin est toujours en attente d'une réponse de l'Association des retraités de la TÉLUQ afin d'obtenir son accord.

d. Confirmation des représentants à l'Assemblée générale de la FRUQ (12 novembre 2014)

Considérant la disponibilité des membres du CA, les trois (3) représentants de l'APRES-INRS à la prochaine Assemblée générale de la FRUQ, qui se tiendra le 12 novembre prochain à Québec, seront Michel Leclerc, Rudolf Bertrand et Sylvie Doré. Magella Cantin en avisera le président de la FRUQ.

4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 3 octobre 2014

Jacques Pelletier mentionne qu'il a transmis avec la convocation de la présente réunion les documents suivants : le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 octobre dernier, un tableau sur les mandats des officiers élus du CA à cette occasion et une lettre datée du 7 octobre 2014 certifiant la composition des membres du CA en date du 3 octobre 2014.

Après discussions, les membres du CA donnent leur accord sur le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 octobre dernier, lequel devra être soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

a. Signataires des chèques, billets et autres effets bancaires

Le secrétaire soumet qu'en vertu de l'article 7.6 de nos Statuts et règlements et suite à la dernière assemblée générale, le CA devrait confirmer les deux (2) personnes qui seront autorisées à signer tous les chèques, billets et autres effets bancaires de l'Association.

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Michel Leclerc, le CA désigne Magella Cantin, président, et Michel Leclerc, trésorier, pour signer tous les chèques, billets et autres effets bancaires de l'Association. En cas d'incapacité d'agir du président, le vice-président de la région de Québec, Rudolf Bertrand, est autorisé à signer lesdits documents.

Résolution CA51-oct-31-14-03

5. Lettre du 19 septembre 2014 de Mme Lana Fiset de l'INRS (RE: demandes de l'APRES-INRS autres que l'aide financière)

Magella Cantin rappelle que, dans sa lettre du 19 septembre dernier, Lana Fiset nous faisait part de la position de l'INRS à l'égard de nos autres demandes (autre qu'une aide financière). Il s'ensuit une discussion particulièrement sur la position de l'INRS quant à notre demande sur une adresse électronique intégrée au carnet de tous les groupes de la communauté de l'INRS. L'INRS propose la création d'adresses électroniques pour nos membres avec le domaine «@apres.inrs.ca». Cette proposition semble intéressante, mais le CA n'est pas certain de bien la comprendre. Il est convenu que Magella Cantin communiquera avec Claude Mailhot afin d'obtenir des éclaircissements sur cette proposition.

Enfin, Rudolf Bertrand vérifiera s'il a transmis à Lana Fiset un accusé de réception de sa lettre du 19 septembre 2014. Magella Cantin enverra une lettre à Lana Fiset afin d'accuser réception au besoin de sa lettre du 19 septembre et de l'informer que nous acceptons sa proposition de tenir une rencontre annuelle à la fin juin à laquelle participeraient Claude Mailhot, directeur du Service des ressources humaines de l'INRS, de même que des représentants de l'APRES-INRS. Magella Cantin demande aux membres du CA de lui transmettre les points qui pourraient être discutés avec Claude Mailhot lors de la réunion qui se tiendra en juin 2015.

6. Activités récentes et prévues

a. Région de Québec

Rudolf Bertrand informe le CA que 14 personnes ont participé au déjeuner de la semaine dernière. La prochaine activité sera une visite au Musée de la civilisation de Québec qui se tiendra le 6 novembre prochain. Cette visite sera précédée d'un déjeuner au Cochon Dingue Champlain. Un courriel d'invitation a été transmis aux membres le 28 octobre dernier. Enfin, un courriel a été envoyé le 15 octobre dernier afin d'inviter les membres à s'inscrire au dîner de Noël qui aura lieu le 19 décembre au restaurant Bistango. À ce jour, 11 membres se sont inscrits à ce dîner.

b. Région de Laval/Montréal

Francine Lambert informe le CA que les dîners mensuels se poursuivront durant la prochaine année, le prochain étant prévu le 5 novembre. Nicole Wragg présente les activités qu'elle propose qui apparaissent dans le courriel qu'elle a transmis aux membres du CA le 29 octobre dernier. Enfin, Francine Lambert enverra bientôt une invitation aux membres pour participer au dîner de Noël qui se tiendra le 12 décembre au restaurant Le Milanais à Laval.

Magella Cantin demande qu'une copie des courriels envoyés aux membres pour les inviter à participer aux activités lui soit toujours transmise afin de lui permettre de dresser la liste des activités offertes aux membres pour les fins du rapport annuel du président et des vice-présidents. De plus, il est convenu de toujours ajouter dans les courriels d'invitation la mention que seules les personnes en règle avec l'association peuvent participer au dîner de Noël de notre association (les membres peuvent profiter de l'occasion pour payer la cotisation). Pour les autres activités, les autres personnes (conjoint, invité ou ancien membre) peuvent y participer en payant le plein tarif prévu pour l'activité (ou de profiter de l'occasion pour payer la cotisation et bénéficier du tarif réduit, le cas échéant).

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Magella Cantin, les activités des dîners de Noël 2014 de Laval/Montréal et de Québec ainsi que la visite du 6 novembre prochain au Musée de la civilisation de Québec, activités qui prévoient une contribution de l'APRES-INRS, sont approuvées. Le montant de la contribution de l'APRES-INRS sera établi par le trésorier conformément à la résolution CA50-sept-10-14-04 adopté par le CA à sa réunion tenue le 10 septembre 2014.

Résolution CA51-oct-31-14-04

7. Concours de photos

Magella Cantin propose que l'APRES-INRS organise un concours de photos qui s'adresserait à l'ensemble de ses membres. Il s'ensuit une discussion concernant divers aspects de ce concours tels que : un jury ou un vote de tous les membres par internet, une commandite, le nombre de photos qu'un membre pourrait soumettre, l'affichage des photos à l'INRS, la contribution de l'Association 490 de l'INRS.

Après discussions, le CA accepte le principe de ce concours. Magella Cantin soumettra prochainement par courriel aux membres du CA un projet détaillé de ce concours.

8. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations

Michel Leclerc présente les documents «Liste des nouvelles inscriptions de l'année 2014-2015» et «Suivi des inscriptions des membres en 2014-2015». Il a transmis ces documents par courriel le 26 et le 29 octobre dernier.

Conformément à la Procédure d'approbation de l'adhésion à l'APRES-INRS adoptée par le CA (résolution CA42-fév-8-13-06), sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyée par Francine Lambert, le Conseil accepte l'adhésion des nouveaux membres suivants : Monique Maheu, Horst Pacher et Pierre Payment.

Résolution CA51-oct-31-14-05

Il est à remarquer qu'il manque à ce jour 28 adhésions pour égaler le nombre de membres de l'année dernière, soit 74 membres. Il est rappelé que le nombre de membres est important pour déterminer le montant de l'aide financière versée par l'INRS. Il est discuté de moyens afin d'inciter les personnes à adhérer ou à renouveler leur adhésion à notre association. Après discussions, le CA adopte la résolution suivante :

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Francine Lambert, il est décidé d'organiser un tirage pour les membres qui auront payé leur cotisation 2104-2015 d'ici le 31 décembre 2014. Le prix sera le remboursement de la cotisation 2014-2015. Les membres du CA ne sont pas admissibles à ce tirage.

Résolution CA51-oct-31-14-06

Magella Cantin enverra prochainement un courriel à tous les membres pour les informer de ce tirage.

Magella Cantin sollicite le nom de personnes qui pourraient être nommées «membre émérite» lors de la prochaine Assemblée générale en octobre 2015. Il demande aux membres du CA de lui soumettre un ou des noms avec les raisons qui justifieraient leur nomination. Il est mentionné que nos Statuts et règlements prévoient la nomination de «membre honoraire» (voir l'article 1.5.4). Après discussions, le CA adopte la résolution suivante :

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Michel Leclerc, il est décidé d'entreprendre les démarches afin de choisir une ou des personnes qui pourraient être proposées à la prochaine Assemblée générale d'octobre 2015 pour être nommées «membre honoraire» en vertu de l'article 1.5.4 de nos Statuts et règlements.

Résolution CA51-oct-31-14-07

9. Rapport financier

Michel Leclerc présente les deux documents qu'il a transmis par courriel le 29 octobre dernier, soit : *Comparaison des revenus et des dépenses au 28 octobre 2014 et des prévisions pour finir avec le budget approuvé par l'AG du 3 octobre 2014 et État de l'évolution de l'encaisse 2014-2015 au 28 octobre 2014.*

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Sylvie Doré, le rapport financier déposé par le trésorier est accepté.

Résolution CA51-oct-31-14-08

10. Divers

Conformément à la résolution adoptée par le CA concernant les *per diem* accordés aux membres du CA (résolution CA48-février-21-14-03), Michel Leclerc informe qu'il doit procéder à la révision annuelle du montant de ces *per diem* et calculer celui qui sera alloué à Sylvie Doré à titre de nouveau membre du CA. Il est d'avis que les frais de bureau, particulièrement ceux pour l'impression des documents pour les réunions du CA, sont sous-évalués. Après discussions, il est convenu que Michel Leclerc proposera une révision des *per diem*. Il transmettra par courriel aux membres du CA cette proposition avant la prochaine réunion.

11. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 9 janvier 2015 à 9h30.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Rudolf Bertrand, appuyé par Michel Leclerc, propose la levée de la réunion à 11h40.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 9 janvier 2015